

Abou Hourayra, qu'Allah a agréé, rapporte que le Messager d'Allah ﷺ a dit:

- 1 *“Celui qui appelle à une guidée obtient une rétribution égale aux rétributions de ceux qui l'ont suivi, sans que rien ne soit enlevé aux leurs.*
- 2 *Celui qui appelle à un égarement obtient un châ-timent égal aux châtiments de ceux qui l'ont suivi, sans que rien ne soit enlevé aux leurs”<sup>(1)</sup>.*

#### Les Versets

﴿Qu'ils portent donc, au Jour de la Résurrection, tous les fardeaux de leurs propres œuvres ainsi qu'une partie des fardeaux de ceux qu'ils égarent, sans le savoir﴾ [Sourate An-Nahl : 25].

﴿Et ceux qui ne croient pas disent à ceux qui croient: “Suivez notre sentier, et que nous supportions vos fautes”. Mais ils ne supporteront rien de leurs fautes. En vérité ce sont des menteurs. Et très certainement, ils porteront leurs fardeaux et d'autres fardeaux en plus de leurs propres fardeaux. Et ils seront interrogés, le Jour de la Résurrection, sur ce qu'ils inventaient﴾ [Sourate Al-'Ankaboute : 12-13].

﴿Et qui profère plus belles paroles que celui qui appelle à Allah, fait bonne œuvre et dit: “Je suis du nombre des musulmans”?﴾ [Sourate Foussilat : 33].

#### Le Narrateur

Il s'agit de 'Abd Ar-Rahmane Ibn Sakhr Ad-Dawsi Al-Azdi Al-Yamani. C'est l'hypothèse la plus partagée concernant son prénom et celui de son père. C'est un Compagnon du Messager d'Allah ﷺ qui embrassa l'Islam l'année de la bataille de Khaybar à laquelle il participa à ses côtés. Constattement en compagnie du Prophète ﷺ et le suivant partout où il allait pour acquérir la science, il devint l'un des Compagnons du Messager d'Allah ﷺ ayant mémorisé le plus de hadiths. 'Omar Ibn Al-Khat-tab, qu'Allah a agréé, le désigna un temps comme gouverneur du Bahreïn puis il fut libéré de cette fonction. Il vécut à Médine jusqu'à sa mort en l'an 58 de l'Hégire<sup>(1)</sup>.

#### Résumé

Les prédicateurs qui appellent à Allah sont ceux qui remportent les plus grandes rétributions parmi les gens, puisqu'en plus de leurs propres rétributions qu'ils obtiendront complètes, ils obtiennent également les mêmes rétributions que ceux qui les suivent dans leur prédication. À l'inverse, ceux qui appellent à la perversion et à l'égarement sont les pires des gens, puisqu'en plus de leurs péchés, ils portent les mêmes *péchés* que ceux des gens qui les suivent.

<sup>1</sup> Voir sa fiche biographique dans Ma'rifat As-Sahaba d'Abou Nou'aym (4/1846), Al-Isti'ab Fi Ma'rifat Al-As'hab d'Ibn 'Abd Al-Barr (4/1770), Ousd Al-Ghaba d'Ibn Al-Athir (3/357) et Al-Issaba Fi Tamyiz As-Sahaba d'Ibn Hajar (4/267).

<sup>1</sup> Moslim (2674).



# Compréhension (fiqh)

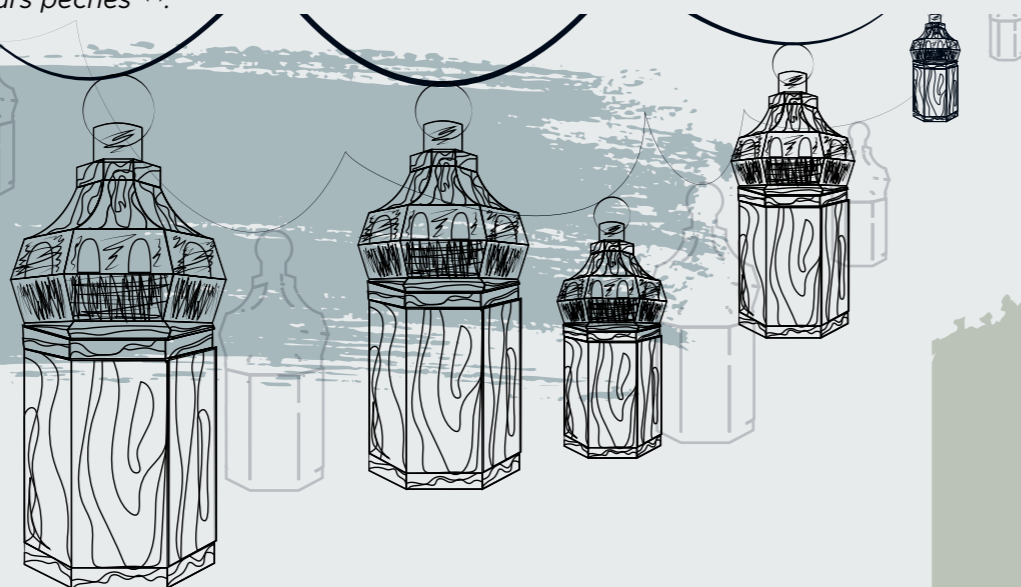
**1** Le Prophète ﷺ incite à appeler à Allah et à diffuser les jugements de la religion parmi les gens. Il motive à faire cela en explicitant la rétribution et le mérite des prédicateurs. Ainsi, celui qui appelle à une quelconque forme de bien, que l'œuvre soit grandiose ou modeste, obtient la même rétribution que ceux qui le suivent et l'imitent sans que cela ne diminue en rien leur rétribution.

La prédication ne se limite pas qu'aux paroles, mais englobe aussi les actes. Ainsi, lorsqu'un musulman se conforme à une Sounna et que d'autres personnes l'imitent, il obtient la récompense pour son acte et les mêmes récompenses que les personnes qui l'imitent.

**2** D'autre part, le Prophète ﷺ avertit contre le fait d'égarer et de fourvoyer les gens. Ainsi, celui qui appelle à la mécréance, à l'associationnisme, à une innovation ou à un acte de désobéissance, par les paroles ou par les actes, est puni pour son égarement et il se chargera aussi des punitions de ceux qui l'ont suivi dans son égarement sans que cela ne diminue en rien leurs punitions, chacun obtenant sa punition complète. Allah dit: *«Qu'ils portent donc, au Jour de la Résurrection, tous les fardeaux de leurs propres œuvres ainsi qu'une partie des fardeaux de ceux qu'ils égarent, sans le savoir»* [Sourate An-Nahl: 25]. Pour sa part, le Prophète ﷺ a dit: *«On ne tue pas injustement une vie, sans que le premier fils d'Adam n'assume une partie de ce crime, car il est le premier à avoir instauré le meurtre»*<sup>(1)</sup>.

Par ailleurs, le présent hadith est corroboré par un autre dans lequel le Prophète ﷺ a dit: *«Celui qui instaure une bonne pratique dans l'Islam obtient la rétribution pour cela ainsi que la même rétribution que ceux qui l'appliquent après lui, sans que cela ne diminue en rien leurs rétributions. Celui qui instaure une mauvaise pratique dans l'Islam reçoit la punition pour cela ainsi que les mêmes punitions que ceux qui l'appliquent après lui sans que cela ne diminue en rien leurs péchés»*<sup>(2)</sup>.

1 Al-Boukhari (3335) et Moslim (1677).  
2 Moslim (1017).



**1** (1) Si tu veux augmenter tes bonnes actions, appelle à Allah, car tu obtiendras les mêmes rétributions que ceux qui t'imiteront.

**2** (1) Les prédicateurs qui appellent à Allah font partie de ceux qui font des aumônes courantes dont la rétribution augmente après leur mort et ne s'arrête jamais. Veille donc à ce que tes bonnes actions soient courantes et à ce que tes mauvaises actions ne persistent pas après ta mort.

**3** (1) Prends l'initiative de raviver des Sounane auxquelles de nombreux musulmans sont inattentifs. En effet, en les ravivant, tu remportes l'agrément d'Allah, l'amour de Son Prophète ﷺ et les rétributions de ceux qui t'imitent.

**4** (1) Diffuser la science religieuse fait partie des plus importantes manières d'appeler à Allah, car c'est grâce à elle que les gens apprennent les jugements religieux et c'est ainsi qu'ils exécuteront les commandements et s'abstiendront des interdits.

**5** (2) Prends garde aux mauvaises actions qui continuent après ta mort. Combien de gens sont morts alors que les anges qui leur sont détachés continuent d'enregistrer leurs mauvaises actions ! C'est parce qu'ils ont appelé à l'égarer, à l'associationnisme, aux innovations et aux actes de désobéissance et ont été imités par d'autres personnes.

**6** (2) Le bienheureux est celui qui appelle au bien et le malheureux est celui qui appelle à l'Enfer. Allah dit: *«Nous fîmes d'eux des dirigeants qui appellent les gens au Feu»* [Sourate Al-Qasas: 41].

